

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1754)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 821

présenté par
M. Gille

ARTICLE 7

À l'alinéa 7, après la deuxième occurrence du mot :

« ou »

insérer le mot :

« à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.